

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00264

Numéro SIREN : 448 676 395

Nom ou dénomination : ATLANTIC SYNERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 7555

Société ATLANTIC SYNERGIE
Société par actions simplifiée au capital de 154 000 euros
Siège social : ZI du Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT-NAZAIRE : 448 676 395

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOÛT 2023

II - DEUXIEME RESOLUTION : Affectation des résultats de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos au 28 février 2023, soit la somme de 551 651,18 euros, de la façon suivante :

- à titre de distribution de dividendes aux associés	300 020,00 €
Soit un dividende de 107,15 € pour chacune des 2 800 actions composant le capital social,	
- le solde, aux autres réserves.....	251 631,18 €

Total égal au résultat net comptable réalisé au 28 février 2023 551 651,18 €

L'assemblée générale prend acte que 406 actions sur les 2 800 actions composant le capital social sont détenues par des personnes physiques.

A ce titre, l'assemblée générale ordinaire informe les associés que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques résidentes fiscales françaises sont soumis :

1) à la date de paiement, à la source, à :

- un acompte obligatoire d'impôt sur le revenu (12,8%), sauf cas de dispense¹,
- aux prélèvements sociaux (17,2 %).

2) l'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu selon le régime fiscal suivant, applicable par défaut :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU ou 'Flat tax') de 12,8%, et
- aux prélèvements sociaux (17,2%).

ou, **sur option expresse du contribuable**, au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

L'assemblée générale ordinaire donne tout pouvoir à la présidence pour la mise en paiement de ces dividendes.

¹ Peuvent demander à être dispensés du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables, célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

AH

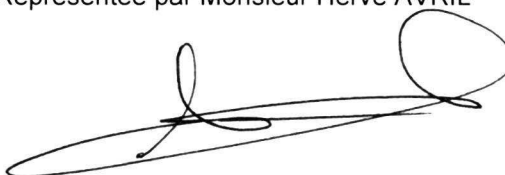
L'assemblée générale constate également qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices de la société :

EXERCICES	DIVIDENDES
28.02.2020	28 000 €, soit 10 € pour chacune des 2 800 actions
28.02.2021	NEANT
28.02.2022	120 008 € soit 42,86 € pour chacune des 2 800 actions

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des associés.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La société FINAV, présidente
Représentée par Monsieur Hervé AVRIL





Hermine BARBOT
Laurent BARREAU
Pascal BOURSE
Julien BRUNET
Christophe ERNAULT
Fabian FERRÉ
Damien LE ROUX
Hélène LEPAROUX
Cécile PRÉNAT
Hélène RENAULT
Philippe ROUSSEAU
Nadège SALAUN
Manuel VALLÉE

SAS ATLANTIC SYNERGIE

Transports routiers de marchandises
ZI DE CADREAN
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Comptes annuels arrêtés au 28/02/2023
Etablis en Euros

APE : 4941B Siret : 44867639500016

ATLANTIC SYNERGIE
SAS au Capital de 70.000 €
ZAC DE CADRÉAN
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE
Tél. 02 40 90 28 30
Fax 02 40 90 34 10
SIRET 448 676 395 00016 - 448 676 395 RCS St Nazaire



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire

AUDITIA - SAS au capital de 1 175 810 € - RCS SAINT-NAZAIRE 450 249 073 - NAF 6920Z - TVA INTRACOM FR 18 450 249 073
4 rue de l'Étoile du Matin - CS 60159 - 44613 SAINT-NAZAIRE CEDEX - Tél. : 02 40 70 40 08 - saint-nazaire@auditia.fr - www.auditia.fr

2 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDE
Tél. : 02 40 42 92 92
Guerande@auditia.fr

Le Point du Jour
Le Chêne Vert
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. : 02 28 54 05 40
pont-chateau@auditia.fr

Rue du Traité de Paris
ZAC de l'Europe
44210 PORNIC
Tél. : 02 28 53 02 55
pornic@auditia.fr

98 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél. : 02 28 07 01 23
nantes@auditia.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 28/02/2023	Net au 28/02/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	25 084	20 779	4 305	6 639
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 139	15 139		729
Autres immobilisations corporelles	1 784 979	1 561 864	223 115	422 928
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 413		15 413	15 413
	1 840 615	1 597 782	242 833	445 709
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 600		4 600	730
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 550
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 546 491	705	1 545 786	1 321 900
Autres créances	92 483		92 483	135 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	755 878		755 878	463 694
Charges constatés d'avance (3)	16 758		16 758	22 723
	2 416 210	705	2 415 505	1 946 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 256 825	1 598 487	2 658 338	2 392 039
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	154 000	154 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 400	15 400
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	133 040	33 736
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	551 651	219 312
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	854 091	422 448
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	245 689	464 211
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 212	1 238 291
Dettes fiscales et sociales	379 246	267 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100	
Produits constatés d'avance (1)		
	1 804 247	1 969 592
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 658 338	2 392 039
(1) Dont à plus d'un an (a)	139 604	215 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 664 643	1 754 261
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	13 800	
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	11 738 323	10 086 119
Chiffre d'affaires net	11 752 123	10 086 119
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>6 786 613</i>	<i>6 492 491</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 633	4 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 732	9 122
Autres produits	573	10
	11 787 061	10 099 918
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 900	
Variations de stock	1 550	3 125
Achats de matières premières et autres approvisionnements	131 312	78 330
Variations de stock	-3 870	2 683
Autres achats et charges externes (a)	10 052 760	8 940 080
Impôts, taxes et versements assimilés	19 086	20 809
Salaires et traitements	432 898	382 511
Charges sociales	156 428	143 742
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	286 075	307 148
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	178	521
	11 087 317	9 878 949
RESULTAT D'EXPLOITATION	699 745	220 968
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3	2
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 711	1 446
Différences négatives de change		

Compte de résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 711	1 446
RESULTAT FINANCIER	-1 709	-1 443
RESULTAT COURANT avant impôts	698 036	219 525
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 311	
Sur opérations en capital	21 500	102 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	38 811	102 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45	68
Sur opérations en capital	2 150	63 922
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 195	63 990
RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 616	38 510
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	183 001	38 723
BENEFICE OU PERTE	551 651	219 312
(a) Ycompris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2023, dont le total est de 2 658 338 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 551 651 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2023 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n° 2020-09. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en

Règles et méthodes comptables

compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 084			25 084
Immobilisations incorporelles	25 084			25 084
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 139			15 139
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 471	7 481		39 952
- Matériel de transport	1 676 423	74 710	35 038	1 716 095
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 774	3 158		28 932
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 749 807	85 349	35 038	1 800 118
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 413			15 413
Immobilisations financières	15 413			15 413
ACTIF IMMOBILISE	1 790 304	85 349	35 038	1 840 615

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 445	2 334		20 779
Immobilisations incorporelles	18 445	2 334		20 779
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 410	729		15 139
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 948	3 330		20 278
- Matériel de transport	1 276 178	276 057	32 888	1 519 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 614	3 625		22 239
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 326 150	283 742	32 888	1 577 003
ACTIF IMMOBILISE	1 344 594	286 075	32 888	1 597 782

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 671 146 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 413		15 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 546 491	1 546 491	
Autres	92 483	92 483	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 758	16 758	
Total	1 671 146	1 655 733	15 413
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 154 000,00 Euros décomposé en 2 800 titres d'une valeur nominale de 55,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 800	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 800	55,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 804 247 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	245 689	106 085	128 501	11 103
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 212	1 179 212		
Dettes fiscales et sociales	379 246	379 246		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100	100		
Produits constatés d'avance				
Total	1 804 247	1 664 643	128 501	11 103
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	257 522			
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

	Montant
Fournisseur fact. non parvenues	12 796
Congés payés	34 322
Personnel charges à payer	48 000
Charges sociales sur congés	12 747
Autres charg. sociales à payer	17 809
Etat charges à payer	429
Total	126 103

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	16 758		
Total	16 758		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	7	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	21 200
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du compte CIC en garantie de l'emprunt de 622 560 €</i>	259 557
<i>Intérêts sur emprunts restant dus</i>	2 569
Autres engagements donnés	262 126
Total	283 326
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 200 Euros.

Commissaire aux comptes

Les honoraires de certification des comptes facturés par le Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2022/2023 s'élèvent à 2 583 € HT.



Audit – Bureau de Nantes
5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

ATLANTIC SYNERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 154 000 €
Siège social : Zone industrielle de Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT NAZAIRE 448 676 395

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ATLANTIC SYNERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 154 000 euros
Siège social : Zone industrielle de Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT NAZAIRE 448 676 395

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2023

À l'Assemblée Générale de la société ATLANTIC SYNERGIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATLANTIC SYNERGIE relatifs à l'exercice clos le 28 février 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessous, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes le 1^{er} août 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par
Aurélie FERRE
Signature numérique de Aurélie FERRE
Date 01-08-2023 17:51
Lieu
62663834353238652d3338663...

Aurélie FERRE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 28/02/2023	Net au 28/02/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	25 084	20 779	4 305	6 639
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 139	15 139		729
Autres immobilisations corporelles	1 784 979	1 561 864	223 115	422 928
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 413		15 413	15 413
	1 840 615	1 597 782	242 833	445 709
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 600		4 600	730
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				1 550
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 546 491	705	1 545 786	1 321 900
Autres créances	92 483		92 483	135 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	755 878		755 878	463 694
Charges constatés d'avance (3)	16 758		16 758	22 723
	2 416 210	705	2 415 505	1 946 330
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 256 825	1 598 487	2 658 338	2 392 039
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	154 000	154 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 400	15 400
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	133 040	33 736
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	551 651	219 312
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	854 091	422 448
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	245 689	464 211
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 212	1 238 291
Dettes fiscales et sociales	379 246	267 089
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100	
Produits constatés d'avance (1)		
	1 804 247	1 969 592
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 658 338	2 392 039
(1) Dont à plus d'un an (a)	139 604	215 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 664 643	1 754 261
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	13 800	
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	11 738 323	10 086 119
Chiffre d'affaires net	11 752 123	10 086 119
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>6 786 613</i>	<i>6 492 491</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 633	4 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 732	9 122
Autres produits	573	10
	11 787 061	10 099 918
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 900	
Variations de stock	1 550	3 125
Achats de matières premières et autres approvisionnements	131 312	78 330
Variations de stock	-3 870	2 683
Autres achats et charges externes (a)	10 052 760	8 940 080
Impôts, taxes et versements assimilés	19 086	20 809
Salaires et traitements	432 898	382 511
Charges sociales	156 428	143 742
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	286 075	307 148
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	178	521
	11 087 317	9 878 949
RESULTAT D'EXPLOITATION	699 745	220 968
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3	2
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 711	1 446
Différences négatives de change		

Compte de résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 711	1 446
RESULTAT FINANCIER	-1 709	-1 443
RESULTAT COURANT avant Impôts	698 036	219 525
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 311	
Sur opérations en capital	21 500	102 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	38 811	102 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45	68
Sur opérations en capital	2 150	63 922
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 195	63 990
RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 616	38 510
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	183 001	38 723
BENEFICE OU PERTE	551 651	219 312
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2023, dont le total est de 2 658 338 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 551 651 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2023 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n° 2020-09. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en

Règles et méthodes comptables

compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 084			25 084
Immobilisations incorporelles	25 084			25 084
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 139			15 139
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 471	7 481		39 952
- Matériel de transport	1 676 423	74 710	35 038	1 716 095
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 774	3 158		28 932
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 749 807	85 349	35 038	1 800 118
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 413			15 413
Immobilisations financières	15 413			15 413
ACTIF IMMOBILISE	1 790 304	85 349	35 038	1 840 615

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 445	2 334		20 779
Immobilisations incorporelles	18 445	2 334		20 779
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 410	729		15 139
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 948	3 330		20 278
- Matériel de transport	1 276 178	276 057	32 888	1 519 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 614	3 625		22 239
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 326 150	283 742	32 888	1 577 003
ACTIF IMMOBILISE	1 344 594	286 075	32 888	1 597 782

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 671 146 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 413		15 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 546 491	1 546 491	
Autres	92 483	92 483	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 758	16 758	
Total	1 671 146	1 655 733	15 413
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 154 000,00 Euros décomposé en 2 800 titres d'une valeur nominale de 55,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 800	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 800	55,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 804 247 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	245 689	106 085	128 501	11 103
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 212	1 179 212		
Dettes fiscales et sociales	379 246	379 246		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100	100		
Produits constatés d'avance				
Total	1 804 247	1 664 643	128 501	11 103
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	257 522			
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

	Montant
Fournisseur fact. non parvenues	12 796
Congés payés	34 322
Personnel charges à payer	48 000
Charges sociales sur congés	12 747
Autres charg. sociales à payer	17 809
Etat charges à payer	429
Total	126 103

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	16 758		
Total	16 758		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	7	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	21 200
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du compte CIC en garantie de l'emprunt de 622 560 €</i>	<i>51 780</i>
<i>Intérêts sur emprunts restant dus</i>	<i>2 569</i>
Autres engagements donnés	54 349
Total	75 549
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 200 Euros.

Commissaire aux comptes

Les honoraires de certification des comptes facturés par le Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2022/2023 s'élèvent à 2 583 € HT.



Audit – Bureau de Nantes
5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33(0) 2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

ATLANTIC SYNERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 154 000 €
Siège social : Zone industrielle du Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT NAZAIRE 448 676 395

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 28 février 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ATLANTIC SYNERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 154 000 €
Siège social : Zone industrielle du Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT NAZAIRE 448 676 395

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 28 février 2023

À l'assemblée générale de la société ATLANTIC SYNERGIE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ATLANTIC SYNERGIE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Nantes, le 1^{er} août 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Signé par


Signature numérique de Aurelie FERRE
Date: 01-08-2023 17:51
Lieu:

64623837326466392d3937666...

Aurélie FERRE